

Eglise, femmes et sexualité

un long malentendu

PAR MARIE GRATTON

Huits ans après la parution de cet article (vol. 5, no. 2, 1983), l'Eglise catholique reste figée dans sa position contre l'avortement, la contraception et l'avancement des femmes dans sa propre hiérarchie. Le refus de repenser ce «long malentendu» cause de plus en plus de mécontentement dans l'église elle-même au moment où la pauvreté, le manque des droits à la contraception et la dévaluation des femmes deviennent écrasants.

On écrit depuis trop longtemps le christianisme au masculin.

Exclues du sacerdoce, et partant, de la hiérarchie, absentes de tous les lieux où s'exerce l'autorité dans l'Eglise¹, les femmes n'ont jamais eu la partie facile pour exprimer et faire valoir leurs opinions, leurs besoins, leurs droits. Hier encore l'étude et l'enseignement de la théologie leur demeuraient interdits par le Droit canon, les hommes, les clercs, s'étant jalousement réservé l'apanage de la réflexion systématique et de l'élaboration de la doctrine en tout ce qui a trait à ce qu'il est convenu d'appeler: la foi et les moeurs.

Nulle part les femmes n'ont eu plus à souffrir de leur propre absence que dans le domaine de la réflexion morale en matière de sexualité.

Dans la tête des hommes

L'éthique sexuelle, comme toutes les autres branches de la réflexion théologique d'ailleurs, s'est élaborée dans des cellules de moines, hommes qui, par choix, avaient renoncé à l'exercice de la sexualité. Si l'on en croit le mot de saint Jérôme: «La garde de la chasteté est une des formes du martyre», la chose n'allait pas sans problèmes. Comme disait un malin: «Depuis qu'il y a des hommes et qu'ils pensent, ils pensent tous à la même chose». Le fait qu'ils soient moines change peu à l'affaire. Molière l'a bien compris, lui qui fait dire à Tartuffe: «Ah! pour être dévot, je n'en suis pas moins homme!»

Quand un clerc entre les quatre murs de sa cellule élabore une éthique sexuelle, il a en tête une image de la femme qui, en l'absence d'un modèle bien vivant, pourra se parer de tous les visages du mythe. En effet, pour un homme ayant fait voeu de chasteté, la femme est le danger contre lequel il faut se prémunir, tout en subissant son pouvoir de fascination...

Maupassant, dans un conte plein de tendre ironie, *Clair de lune*, nous présente un curé que l'univers remplit d'admiration et qui en loue le Créateur. Seule la femme échappe à sa reconnaissance enthousiaste car il soupçonne que «Dieu lui-même se

sentait mécontent de cette oeuvre-là». N'était-elle pas «le tentateur qui avait entraîné le premier homme et qui continuait toujours son oeuvre de damnation, l'être faible, dangereux, mystérieusement troublant?»

Entre l'Eglise et les femmes existe un long malentendu. Qu'on se rassure, je ne remonterai pas jusqu'à Eve et à la Genèse pour décèler les causes de la peur, de la méfiance et du soupçon qui ont marqué les relations que la religion chrétienne a entretenues avec la sexualité et avec les femmes, même si cela, idéalement, constituerait un excellent point de départ. Je vous propose plutôt une brève incursion aux IV^e et V^e siècles de notre ère alors que vivait, aimait et pensait un dénommé Augustin. Mais avant, jetons un bref regard sur le Nouveau Testament.

En ce temps-là

Les défenseurs de la morale traditionnelle en appellent toujours à l'évangile pour justifier le maintien du statu quo. L'embarras réside néanmoins dans le fait qu'on chercherait en vain dans la doctrine de Jésus un code moral clairement établi qu'il ne resterait plus qu'à mettre en pratique pour se dire chrétien. Les Évangiles ne nous disent rien sur l'homosexualité, la contraception, l'avortement, le célibat sacerdotal, les relations pré-conjugales et il n'est guère que sur l'adultère et le divorce qu'ils jettent les bases d'une doctrine (*Lc* 16,18; *Mt* 5,32 et 19,1). Encore que Jésus, inflexible sans doute sur le principe, «va, désormais ne pêche plus», manifeste à l'égard de la femme adultère une miséricorde qui n'est pas sans étonner scribes et Pharisiens (*Jn* 8,3-11). On trouvera évidemment dans saint Paul une condamnation explicite de l'inceste (*1 Cor* 5,1) et de «l'impureté sous toutes ses formes» (*Ep* 5) mais la tradition juive, telle que fixée dans l'Ancien Testament, notamment au chapitre 18 du *Lévitique*, suffit amplement à justifier ces interdits. Il n'y a rien là de spécifiquement chrétien. En fait, la première communauté chrétienne observe dans ses moeurs sexuelles la morale traditionnelle héritée du judaïsme. Elle n'innove pas en milieu juif, c'est en territoire païen qu'elle se révélera comme originale... et exigeante, le laxisme ambiant en accentuant les rigueurs. A vrai dire c'est plus tardivement que se sont fixées les normes de l'éthique sexuelle catholique telle que nous la connaissons de nos jours, et c'est saint Augustin qui en est le maître d'oeuvre.

Un homme et une femme

Né en 354 à Thagaste, dans un bourg qui s'appelle aujourd'hui Souk Ahras et qui fait partie de l'actuel territoire algérien,

Augustus Aurelius, après des études à Carthage et une prometteuse carrière de professeur de rhétorique qui le mène de sa ville natale à Milan en passant par Carthage et Rome, deviendra un des plus grands penseurs de l'Occident chrétien. Converti sur les instances de sa mère Monique alors qu'il a 31 ans, il est ordonné prêtre peu après puis sacré évêque d'Hippone. Il mourra en 430, après un épiscopat de 35 ans voué tout entier à l'illustration et à la défense de la doctrine catholique.

Comme on s'en doute, d'autres théologiens avant lui avaient abordé les problèmes de l'éthique sexuelle soit dans des sermons, des lettres, des traités, pour répondre aux exigences pastorales ou mettre un frein à certains débordements. Mais c'est incontestablement à l'évêque d'Hippone que revient l'honneur d'avoir érigé en un système structuré la théologie du mariage et de la virginité dont on retrouve les traces à travers l'enseignement traditionnel de l'Eglise véhiculé jusqu'à nous, presque intact, à travers les siècles. La réflexion théologique des dernières années y apportera quelques légères retouches qui n'entament en rien les principes de fond.

Or une oeuvre, si théorique qu'elle puisse paraître au premier coup d'oeil, porte toujours l'empreinte de son créateur. Les idées ne s'élaborent pas dans une tête comme en un milieu aseptisé où les remous du quotidien n'auraient aucune influence, elles jaillissent de la vie. C'est dire que pour comprendre l'éthique sexuelle catholique, il faut renoncer à la considérer comme un ensemble de prescriptions éternelles, figées et sans vie pour se pencher au contraire avec lucidité sur sa naissance et sur son créateur. Alors peut-être pourrions-nous parvenir à dissiper le malentendu qui est à sa source, c'est-à-dire une image mythique de la femme qui ne résiste pas à l'analyse de la réalité.

Cherchez la femme

Chercher la femme dans l'oeuvre de saint Augustin, puisqu'il est la pierre d'angle de l'éthique, se révèle vite de bonne méthode: elle est omniprésente. Rien d'étonnant à cela, les femmes ayant joué dans la vie d'Augustin un rôle important. La légende a fait du jeune rhéteur de Carthage une sorte de Casanova. La vérité est plus modeste. Quelques aventures

précoces sans doute, ainsi qu'en témoignent les *Confessions* dans cet aveu: «Je cherchais amoureux d'aimer un objet d'amour» (*Confessions*, Paris, P. Horay & Cie, coll. Livre de poche chrétien, 1974, p. 61). Mais, compte tenu des moeurs du temps, il n'y a pas lieu de crier à la débauche effrénée. De 17 à 31 ans, il fut l'homme d'une seule femme.

Au cours de ces années, (peut-on lire dans les Confessions) j'avais une femme. Notre commerce n'était pas un mariage comme on dit légitime. Du moins n'en avais-je qu'une à qui je gardais la foi du lit nuptial. (Ibid., p. 82)

Nulle part les femmes n'ont eu plus à souffrir de leur propre absence que dans le domaine de la réflexion morale en matière de sexualité.

Don Juan pratique une autre arithmétique!

Dès la première année de cette union naît Adéodat «au rebours de tout voeu» (*Id.*) selon l'aveu de son père. Il demeurera enfant unique et, bien que non désiré, il se fera en grandissant «de force chérir». (*Id.*) Sa mort à dix-sept ans sera pour Augustin l'occasion d'une peine très vive.

Nous touchons là un des aspects les plus captivants de la vie de notre héros. A l'époque de son union libre avec la mère d'Adéodat, Augustin appartient à la secte des Manichéens. Ceux-ci rejettent avec une absolue rigueur la procréation, convaincus qu'ils sont que chaque conception enferrme dans la matière une parcelle de la substance divine, ce qui leur semble un sacrilège devant être à tout prix évité. Ils autorisent toutefois le mariage. On voit la difficulté. Ils doivent promouvoir la contraception pour assurer à leur théorie quelque cohérence. Et effectivement ils la préconisent. Ils tiennent des anciens Egyptiens une méthode, qui pour n'être pas infaillible, il s'en faut présente néanmoins un taux d'efficacité assez intéressant. Augustin l'a pratiquée avec un succès appréciable puisqu'il ne lui naquit qu'un fils de son union avec la

jeune Berbère que Monique cherchera avec acharnement à éloigner de son fils pour lui permettre de contracter un mariage avec une fille bien née... et dotée. La sainte femme avait, pour sa progéniture, de l'ambition! Voici comment l'évêque d'Hippone décrit et condamne cette méthode dans son livre sur *Les Moeurs des Manichéens*.

N'est-ce pas vous qui aviez l'habitude de nous commander autant que possible le temps où la femme après des règles était apte à la conception et de nous abstenir pendant ce temps de l'union charnelle pour ne pas engager une âme dans la chair? (Œuvres de S. Augustin, Paris, D.D.B. 1947, tome 1, p. 351)

Vous l'avez reconnue? Grosso modo, c'est la méthode Ogino avant la lettre. Augustin la condamne parce qu'elle est en usage chez les hérétiques. Il ne saurait y avoir chez eux rien de bon. C'est une réaction typique chez les convertis. Ce qui est piquant, c'est que ce soit cette méthode-là précisément qui ait trouvé grâce auprès des moralistes catholiques, alors qu'elle est la seule qui soit décrite et condamnée explicitement par le grand théoricien du IV^e siècle. L'histoire a de ces ironies!

Du profond sentiment de culpabilité qui hante Augustin pour avoir pratiqué durant de longues années la contraception sortira une théologie du mariage tout axée sur la procréation comme étant sa seule fin, voire sa seule «excuse». Augustin en vient, après la rupture de sa liaison et sa conversion, à considérer avec une méfiance extrême tout ce qui touche à l'exercice de la sexualité, le mariage chrétien lui-même n'échappant pas à son soupçon. Ce dernier est une «concession» (*Confessions*, p. 292) à la faiblesse humaine, l'enfant en est «l'excuse». L'idéal est la virginité consacrée. A ceux qui ne se sont pas laissés séduire par ses austères attraits il est rappelé que plus les époux «ont de vertu, plus vite ils auront renoncé d'un commun accord à leurs relations charnelles» (*de bono conjugali* dans *Œuvres de Saint Augustin*, tome II, p. 29). Si l'on en croit des témoignages fournis dans la correspondance du saint homme avec un certain nombre de couples, les femmes se portaient plus facilement volontaires pour ce genre d'exercices vertueux. Augustin encourage en ces termes un époux recalculant: «Soyez donc capable d'une vertu

pour laquelle une femme est prête!» (*Epistolae* (127, tome II, p. 260). C'est tout l'attrait du veuvage d'éliminer le partenaire trop empressé à réclamer son droit pour celles qui veulent se refaire une vertu!

Si c'est bon, c'est mauvais

Avec une intuition digne de Freud, la tradition chrétienne a associé la recherche du plaisir et plus particulièrement du plaisir sexuel à la volonté de toute-puissance, au désir d'être Dieu. Jacques Pohier², psychologue et théologien, a brillamment démontré qu'il faut voir dans ce rapprochement une des causes les plus profondes de la suspicion dont le catholicisme a accablé l'exercice de la sexualité. Celle-ci apparaît comme un point extrême dans la recherche du plaisir, aussi le soupçon l'atteint-elle plus lourdement, mais en fait, c'est tout plaisir qui est visé.

Christian Duquoc, réfléchissant sur ce soupçon que le catholicisme fait peser sur tout plaisir, définit ce dernier comme «un sentiment de plénitude accompagnant une activité sensible» (*Lumière et Vie*, n° 97, 1970, p. 97), et il signale qu'à ce titre «il fait refluer vers le présent la totalité du temps.» (*Id.*)

En annulant le passé et le futur, il crée l'impression de réaliser dans l'instant la totalité du désir et par là renferme l'individu sur lui-même et l'empêche de s'ouvrir sur l'infini. Duquoc observe avec justesse que la négation du plaisir dont la tradition théologique s'est faite le héritier depuis saint Augustin, si elle souligne bien son ambiguïté et son rôle antagoniste dans la recherche de Dieu, l'a rendu paradoxalement aussi obsessionnel que l'aurait fait son affirmation absolue.

Chez Augustin lui-même la méfiance à l'égard de toute jouissance tourne précisément à l'obsession, c'est la «dangereuse compagne» (*Confessions*, p. 294) qui entache toutes les activités humaines même les plus innocentes et les plus nécessaires, comme le fait de dormir ou de manger. La frénésie que met Augustin à traquer tous les plaisirs ne peut pas revendiquer une origine biblique. L'Ancien Testament célèbre à l'infini le bonheur de posséder un pays où coulent le lait et le miel et ses poèmes d'amour comptent parmi les plus beaux et les plus ardents de la littérature universelle, tel le *Cantique des cantiques*. Dans le Nouveau

Testament, Jésus ne se présente pas comme un ascète, il va aux noces et apprécie le bon vin (*Jn 2*).

Assez étrangement, c'est du côté des philosophes païens qu'il faut chercher la source du mépris dont Augustin frappe le plaisir, chez les Stoïciens plus particulièrement, eux qui croyaient volontiers que «ce qu'on refuse aux joies de la chair est autant de gagné pour les joies de l'esprit» (de *utilitate jejunii* dans *Œuvres de Saint Augustin*, tome II, p. 599), comme Augustin cherche à s'en convaincre. Il ne manquera pas de remarquer que si la quête d'une sagesse toute humaine réclame

*En effet, pour un homme
ayant fait vœu de chasteté,
la femme est le danger contre
lequel il faut se prémunir...*

pareille ascèse, quel ne doit pas être le zèle de ceux qui poursuivent la perfection chrétienne? Si l'on se rappelle par ailleurs que les philosophes anciens n'avaient pas de la femme une conception trop valorisante et si l'on sait le crédit qu'Augustin leur prêtait, on ne s'étonnera pas que l'image de la femme qui se dessine en filigrane à travers toute son éthique n'ait pas de quoi nous combler d'aise.

Les embarras du mariage

Quelques-unes des pages les plus étonnantes qui se puissent lire chez les Pères de l'Eglise portent sur un thème emprunté aux anciens rhéteurs qui en faisaient l'objet d'épiques débats: «les embarras du mariage». Reprenant leur sujet à des philosophes désabusés et sceptiques aussi bien qu'à des auteurs comiques comme Térence, les Pères de l'Eglise découragent du mariage les auditeurs de leurs sermons à coup d'arguments dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ont peu de lien avec la foi en Jésus-Christ. Augustin n'hésite pas à affirmer que celui que se marie est «plus digne d'être admiré que d'être imité, car il y a plus de danger dans cette tentative que de bonheur à la réussir»

(*Soliloquia*, tome V, p.61). Il se montre en cela l'émule zélé des saints Basile, Jean Chrysostome et Jérôme qui présentent les «embarras du mariage» avec une verve si convaincante que les candidats les plus enthousiastes s'en trouvent ébranlés³. Les femmes y sont présentées comme des mégères impossibles à apprivoiser et les enfants comme des sources inépuisables d'inquiétude et de souci. «Petits enfants, petites misères, grands enfants, grandes misères», c'était déjà la conviction des théologiens du IV^e siècle. Comme quoi le monde n'a pas beaucoup changé.

A l'optimiste incorrigible qui objectait qu'il se trouvait bien quelque part au monde des femmes capables de faire le bonheur de leur homme et des enfants dignes de leur père, le prédicateur répondait pathétique que l'homme retenu dans des liens si doux était plus à plaindre que ses confrères malheureux car il était appelé à vivre dans la crainte perpétuelle que la mort d'un de ses êtres chers ne vienne rompre sa félicité. Fins psychologues, ces sermonneurs qui savaient que souvent la peur est pire que la mal.

Pourquoi cet acharnement contre le mariage, direz-vous; mais pour mousser la popularité de la virginité, que diable! Rendre l'austérité alléchante ne va pas sans peine. Discrediter le plaisir apparaît de bonne guerre. Théologiquement le procédé est assez faible, psychologiquement il semble avoir fait ses preuves.

Le poids des influences psychologiques n'est pas négligeable dans l'élaboration de l'éthique au IV^e siècle, comme on vient de le voir. C'est une chose dont il faudra se souvenir à l'occasion.

Une antiquité: la femme-objet

Aux influences psychologiques et philosophiques il faut encore ajouter l'apport du contexte social. Notre époque n'a pas inventé la femme-objet, elle a tout au plus, si l'on peut dire, amélioré les conditions de sa mise en marché. Dans l'Empire romain des IV^e et Ve siècles, les mœurs sont au plus bas. L'évêque d'Hippone en dénoncera les turpitudes et les rites licencieux. Les pasteurs chrétiens ont fort à faire pour guider leur troupeau à travers le bourbier. Cette époque violente et sensuelle semble avoir peu de goût pour les plaisirs innocents. On comprendra qu'un tel climat de décadence ne favorise pas une revalorisation de l'être féminin.

D'autre part, fidèle au schéma social qui prévaut dans l'Empire et qui subordonne et soumet en tout la femme à son mari, l'Eglise n'a pas cru nécessaire de repenser les rôles à l'intérieur du couple en termes égalitaires, pas plus qu'elle n'a songé à accorder à la femme une place dans ses cadres hiérarchiques. Comme l'a déjà fait remarquer l'ethnologue Georges Balandier, les sociétés redoutent plus que tout la remise en question des rôles traditionnels dévolus à leurs membres, comme si elles devaient leur survie au statu quo. Et l'Eglise plus que tout autre a l'instinct de conservation!

La vraie fidélité

L'éthique est trop marquée par les influences psychologiques, philosophiques et sociologiques qui ont présidé à sa savante élaboration au IV^e siècle pour réussir à s'affirmer dans la puissante originalité de sa source évangélique alors qu'elle ne connaît qu'une loi, la plus exigeante de toutes, il est vrai, celle de l'amour.

Il reste difficile pourtant de suivre les esprits chagrins quand ils se scandalisent qu'un homme de haute intelligence, né il y a seize siècles, ait soutenu des raisonnements, analysé des situations et proposé des solutions qui cadraient avec la mentalité générale de son époque et portaient la marque des influences qui l'avaient formé. Ce n'est pas un crime d'être un homme de son temps. Il est vrai néanmoins que le premier fruit du culte des grands hommes — et saint Augustin en est un — devrait être, d'abord et avant tout, une sensibilité aux signes du temps qui permettent de resituer leur oeuvre dans son contexte pour pouvoir plus aisément ensuite l'adapter selon les connaissances et les besoins de chaque époque.

Faire progresser la science à la faveur de nouvelles découvertes et adapter ses applications aux nécessités du temps présent a toujours paru aux esprits lucides une exigence de la raison.

En matière de contraception, quand l'Eglise appuie par exemple sa démonstration sur une définition fort abstraite de la loi naturelle et sur l'argument d'autorité, elle donne aux fidèles la fâcheuse impression de congédier la raison et de ne tenir aucun compte de l'expérience des couples, et des femmes particulièrement.

Au nom de la loi naturelle l'Eglise a interdit jusqu'au Moyen-Age le prêt à intérêt. L'anesthésie a longtemps été suspectée, surtout pour les femmes cherchant un soulagement aux douleurs de

l'enfantement. Quant à la vaccination elle a été condamnée avec une extrême vigueur par Léon XII, en 1829. Qui s'y soumettait, selon le Souverain pontife «cessait d'être fils de Dieu» car la variole, dont le vaccin cherchait à contrer les effets, était un jugement du Très-Haut. Vouloir s'y soustraire faisait injure au Créateur!

Le progrès de la science dépend de l'aptitude des chercheuses et des chercheurs à reviser, de façon parfois radicale, des théories longtemps jugées satisfaisantes, voire certaines.

Pourquoi faudrait-il que le moraliste qui cherche une nouvelle approche au problème de la planification des naissances, de l'homosexualité ou des échecs conjugaux soit tout de suite jugé suspect par les esprits soucieux des bonnes moeurs? En fait, il est à l'écoute de l'être humain, de ses angoisses, de ses aspirations, comme le physicien est à l'écoute du cosmos. L'un et l'autre cherchant à être fidèles à leur mission: la quête de la vérité.

Consentir à reconsidérer l'éthique sexuelle catholique à la lumière des données actuelles de la psychologie, de la sociologie et de l'exégèse, pour ne nommer que quelques-unes des sciences qui ont connu un essor récent, loin d'être une entreprise dangereuse et condamnable, apparaît à mon sens comme une exigence de fidélité. Car la vraie fidélité n'est pas ennemie du discernement pas plus qu'elle n'est piétinement et répétition irréfléchie du passé. Fernand Dumont la définit comme:

un accueil attentif au temps qui modifie les objets de nos attachements afin que la transformation soit, à la fois, occasion d'aimer davantage et engagement à aimer différemment.⁴

C'est dans cet esprit, me semble-t-il, que l'éthique sexuelle catholique doit chercher de nouvelles solutions aux défis contemporains pour accomplir pleinement et efficacement sa mission : assumer dans sa totalité l'aventure humaine.

¹ Depuis le 27 novembre 1983, date d'entrée en vigueur du nouveau Code de droit canon, les femmes pourront remplir des fonctions dans les tribunaux ecclésiastiques diocésains, assumer des charges dans l'administration des biens ecclésiastiques, être membres d'organismes collégiaux et enseigner la théologie... officiellement.

² Pohier, Jacques, *Le chrétien, le plaisir et la sexualité*, Éd. du Cerf, coll. Foi vivante, Paris, 1974.

³ Dupriez, Flore, *La condition féminine et les Pères de l'Eglise latine*, Éd. Paulines, Montréal, 1982.

⁴ Dumont, Fernand, *Pour la conversion de la pensée chrétienne*, HMH, Montréal, 1964, p. 142.

Autobiography

I was born yesterday.
It was autumn
and on our street old Mrs.
Coombs
was sweeping leaves into the
gutter
saying, "The men will come to
take them away.
The men will always come."

I was born yesterday.
It was 1946,
the first spring after the war.
My grandmother swept the
apartment kitchen.
On the stove a pot of spaghetti
sauce simmered.
"The men are back," she sang,
"thank God the men are
back."

I was born yesterday.
It was 1959.
I sat on my mother's front porch
with my portable transistor
and listened to Frankie Avalon.
Claude from across the street
had given me my first kiss
not twenty-four hours before.
My mother, looking out from the
door, announced,
"Here comes that boy again."

I was born yesterday.
It was the sixties
it was college: cats and hippies
and beads.
I was born in seventies' offices
and eighties' bars.
I was born to watch them
coming and going.

"The men always come," says
Mrs. Coombs,
doing violence to the soft au-
tumn leaves,
the sun a memento of cradle
warmth.
"Here they are."

Rosemary Aubert